

de personnes venant du Sud du Canada. Au contraire, je l'ai entendu féliciter les personnes désignées par le gouvernement, parce que leur formation et le fait qu'ils connaissent certains Canadiens influents du Sud étaient tout à l'avantage du Nord canadien.

Ces membres du Conseil peuvent parler du Nord en connaissance de cause, ce que bien peu de Canadiens du Sud sont en mesure de faire; ils peuvent même inciter les gens du Sud à investir des capitaux dans le Nord. A mon avis, il serait extrêmement avantageux pour les habitants du Nord d'emprunter, pendant plusieurs années encore, cette voie de communication. Certes, je tiendrai compte des recommandations du rapport Carrothers, mais je suis bien certain qu'il y a là un grand avantage.

Mon prédécesseur s'est joint au député du Yukon pour appuyer l'idée de n'avoir que des membres élus. Qu'on me permette de demander à mon prédécesseur s'il a jamais eu cette idée lorsqu'il dirigeait le ministère.

L'hon. M. Dinsdale: Oui, elle faisait partie de la grande campagne que nous menions pour accorder aux Territoires du Nord-Ouest leur autonomie.

L'hon. M. Laing: J'ai beaucoup entendu parler de haute stratégie et de large vision.

L'hon. M. Dinsdale: Pour 1967.

L'hon. M. Laing: En tant que ministre, j'essaie de faire quelque chose.

L'hon. M. Dinsdale: Cela aurait pu se faire en 1963.

L'hon. M. Laing: Il ne s'agit pas seulement des protestations au sujet de l'élection au Conseil de membres domiciliés dans les Territoires, mais la question du droit de vote est d'une pressante actualité, et même si le rapport Carrothers doit paraître incessamment, j'ai pensé qu'il faudrait l'étudier dès maintenant; c'est pourquoi nous sommes saisis de la modification. Pour la première fois, les membres élus du Conseil des Territoires du Nord-Ouest pourront être en majorité au sein de ce conseil.

Monsieur l'Orateur, vous jugerez peut-être que j'enfreins le Règlement, mais je crois que je ne peux en parler à un meilleur moment que lors de la discussion de cet article. J'avais l'intention, hier soir, si j'avais pu me résumer avant de passer à l'étude en comité, de faire part à la Chambre de notre inquiétude et de nos regrets en apprenant du commissaire des

Territoires du Nord-Ouest qu'il songeait à quitter son poste au cours de l'année 1966. Je veux parler du commissaire actuel, M. Ben Sivertz. Je dirai à son sujet que je n'ai rencontré personne qui ait un sentiment humain plus profond envers les gens que M. Ben Sivertz. Ce don de compréhension et de compassion, si vous voulez, lui a permis de rendre de très grands services, étant donné la nature de sa tâche dans les Territoires et le caractère des gens dont il doit s'occuper.

● (12.10 p.m.)

Je lui ai demandé si je pourrais continuer de compter sur ses conseils après que nous aurons reçu le rapport Carrothers. Je suis heureux d'informer la Chambre qu'il a convenu de se mettre à notre disposition pour nous conseiller lorsque le rapport nous parviendra. Monsieur le président, puisque le rapport Carrothers doit nous arriver incessamment, je crois que ce serait une injure que d'aller au-delà des points essentiels que le bill règle. Je prétends que nous avons fait d'excellente besogne en assurant le droit de vote à tous les habitants des Territoires du Nord-Ouest. Nous faisons un pas important en accordant aux membres élus des Territoires du Nord-Ouest, la majorité du Conseil.

Je répète que je serais très heureux si un plus grand nombre de députés connaissaient davantage les problèmes auxquels nous faisons face dans ces régions. Lorsque les membres seront élus dans l'Extrême Arctique, dans l'Arctique de l'Est et dans le Keewatin, il sera assurément très difficile de les réunir à certains moments, pour une séance du Conseil. Les envoyer chercher en avion présente d'énormes difficultés. Ces trois nouvelles circonscriptions ont une population d'environ un habitant par 160 milles carrés. Il y a de petites bourgades souvent difficiles d'accès au cours de l'année.

Ces régions me rappellent ce que Lloyd George a dit un jour de la Russie: Il est assez facile d'y pénétrer, mais extrêmement difficile d'en sortir. On peut en dire autant des Territoires du Nord-Ouest en certaines saisons. Vous pouvez y parvenir, mais la température peut vous empêcher d'en sortir pendant des jours. Nous faisons de notre mieux en des circonstances difficiles. Je crois que si vous demandiez aujourd'hui aux membres élus des Territoires du Nord-Ouest ce qu'ils pensent des membres originaires du Canada méridional nommés au Conseil, ils vous diraient de ne pas les laisser tomber, mais de poursuivre la même politique. Dans